

# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris

Télécopie : 01 48 78 11 60

Tél. 01 43 29 66 70

E-mail : spp@spp.asso.fr

DR/CB/AR/MCCD/MAL/SPP/2018-32

Paris, le 21 février 2018

Aux membres de la SPP

## CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

***DIMANCHE 11 MARS 2018 à 14h15***

**ESPACE CONFÉRENCE DES DIACONESSES**

***18 rue du Sergent Bauchat - 75012 Paris - Métro : Montgallet ou Nation***

Chers Collègues,

L'assemblée générale d'une association loi 1901 RUP est composée de tous ses membres. Elle entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par le conseil d'administration.

### **Ordre du jour**

Invitation de M. Mariller, commissaire aux comptes, et de M. Bahri, expert-comptable.

1. Allocution du président.
2. Rapport moral du secrétaire général.
3. Rapport financier du trésorier. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.  
Compte de fonctionnement et de résultat année 2017. Approbation.  
Budget prévisionnel 2018. Cotisations prévisionnelles 2018. Vote.
4. Commissaire aux comptes : Non reconduction du mandat. Vote.
5. Rapports du conseil exécutif de la commission d'enseignement, du comité de direction de l'institut de psychanalyse de Paris (avec CFSO), et du comité de direction de l'institut de psychanalyse de Lyon.
6. Discussion générale sur l'ensemble des autres rapports en présence de chaque responsable.
7. Questions diverses.

Les rapports vous seront adressés par mail et seront disponibles sur l'espace membres du site de la SPP.

Votre droit de vote est conditionné par le paiement intégral de votre cotisation 2017 au 31 décembre 2017.

Nous vous prions de recevoir, Chers Collègues, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Denys RIBAS  
Président

Clarisse BARUCH  
Secrétaire Générale

Anne ROSENBERG  
M-Claire CAMUS-DELAGE  
Secrétaires Générales adjointes

**IMPORTANT** : Pour pouvoir participer à l'assemblée générale, il est indispensable que chaque membre signe la feuille de présence **AVANT D'ENTRER DANS LA SALLE** : **Accueil à partir de 13h30.**

**Nota** : Conformément à l'article 8 des statuts et à l'article II-1.d du règlement intérieur, chaque membre peut recevoir **deux pouvoirs (quelle qu'en soit la catégorie).**

P.J : - Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2017.

- Pouvoir.

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

**POUVOIR**

Je soussigné(e) ..... déclare donner

pouvoir à .....

pour me représenter à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU DIMANCHE  
11 MARS 2018.**

Signature :

# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60

E-mail : spp@spp.asso.fr

## PROCÈS-VERBAL

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU DIMANCHE 12 MARS 2017

L'assemblée générale ordinaire débute à 14h30, présidée par Denys Ribas, président de l'association, assisté de Chantal Lechartier-Atlan, vice-présidente, Clarisse Baruch, secrétaire générale, Jacques Angelergues, secrétaire général adjoint, Panagiotis Aloupis, trésorier, Anne Rosenberg, trésorière adjointe, et en présence de M. Bahri, expert-comptable et de M. Mariller, commissaire aux comptes.

Selon la décision du conseil d'administration, seuls les rapports statutaires sont présentés intégralement, les autres rapports donnent lieu à une discussion suite à leur envoi aux membres avec la convocation à l'assemblée générale.

Membres ayant le droit de vote : 134 membres titulaires et 491 membres adhérents, soit un total de 625.

Membres	présents	représentés	présents ou représentés	Majorité requise simple
<u>Titulaires</u>				
<u>et</u>	112	84	196	
<u>Adhérents</u>				

#### 1/ Allocution du président

En présence de M. Mariller, commissaire aux comptes, et de M. Bahri, expert-comptable.

Denys Ribas souligne à quel point l'année 2017 fut cruciale pour notre association : ont eu lieu le déménagement de la rue Saint-Jacques, l'installation dans nos nouveaux locaux, la vente de l'espace de la rue Vauquelin où était logée la Bibliothèque S. Freud et le déménagement de tout son fonds, et la nouvelle situation du CCTP dont la gestion est assurée par l'ASM13 au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (gestion à laquelle nous sommes associés), même s'il reste logé dans nos locaux. A tout cela, s'est rajouté notre séparation d'avec l'ancien responsable administratif et financier, et le recrutement de son successeur, qui a ajouté des complications au suivi des de la comptabilité. Ont eu lieu plusieurs assemblées générales successives, et il faut souligner la mobilisation des membres, qui ont participé à plus de 600.000 euros à l'effort financier. L'emprunt qui avait été décidé l'an dernier a finalement été conclu, après de multiples rebondissements, aux conditions les plus avantageuses en janvier 2017, négocié pendant tout le dernier semestre 2016, après que nous avons obtenu une autorisation de découvert de la Société Générale et surtout une avance de 100.000 euros de l'ASM13 qui nous a été salvatrice et dont nous la remercions chaleureusement.

Nous sommes donc désormais propriétaires de nos locaux, qui vont nous coûter des remboursements pendant 16 ans, puis nous rapporteront, ce qui soulagera les générations à venir.

Il faut souligner également les attaques actuelles violentes contre la psychanalyse dans les médias et dans le monde politique qui nous inquiètent. Notamment, suite aux actions entreprises par les

associations de psychanalystes, la proposition de résolution de loi du député Fasquelle a été repoussée.

Nous sommes soucieux des difficultés rencontrées par les AeF et les collègues en général à recruter des patients avec indications de cures-type. Face à cela, nous pourrions examiner ici les réponses à trouver à ces sujets. Il nous semble souhaitable que SPP ait une attitude active tant sur le socius, sur les médias, pour relancer notre communication.

Suite au colloque de novembre 2016, auquel avait été invitée Mme Juliette Méadel, nous sommes restés en contact avec son chef de cabinet. Deux de nos membres ont ainsi pu participer à deux des trois tables rondes sur l'aide aux victimes organisées par la ministre. Nous estimons que ces contacts et leur évolution constituent une belle reconnaissance de la psychanalyse.

## 2/ Rapport moral du secrétaire général

Clarisse Baruch, Secrétaire Générale, donne lecture du rapport moral.

## 3/ Rapport financier du trésorier.

Panagiotis Aloupis, Trésorier, donne lecture du rapport financier.

La discussion s'engage alors sur les deux rapports.

Alain Gibeault rappelle que les élections de l'Association Psychanalytique Internationale se tiennent en ce moment, pour élire les représentants régionaux. Il est important de voter, et Bernard Chervet est candidat pour l'Europe à ces élections, seul français pour représenter la pensée française au Conseil de l'API.

La question de la situation des psychanalystes honoraires de la SPP eu égard à l'API est discutée et précisée, tout comme la différence de statut des honoraires à la SPP et dans les associations régionales (qui ne sont pas RUP). Une consultation juridique sera demandée afin de bien comprendre les réglementations en termes de statuts des différentes associations et leurs rapports respectifs.

Quelques précisions comptables sont apportées aux demandes de la salle, en particulier la récupération du dépôt de garantie de la rue Saint-Jacques.

Il est précisé que le projet de retirer l'augmentation de cotisation liée aux locaux de la réversion aux groupes régionaux n'avait pas fait l'objet d'un débat de la commission des représentants régionaux. Certains font part d'une inquiétude sur le déficit futur et la bonne évaluation du budget prévisionnel pour 2017.

En tous les cas, notre comptabilité analytique ne sera opérationnelle qu'après une année pleine de fonctionnement selon les caractéristiques nouvelles de notre nouvelle organisation.

M. Marillier, commissaire aux comptes, donne ensuite lecture de son rapport.

## ***Approbation du rapport moral, des comptes de fonctionnement et des résultats pour l'année 2016.***

### ***Vote au scrutin secret sur le budget prévisionnel 2017 et les cotisations prévisionnelles 2017.***

Résultats : votants : 196 ; exprimés : 196

oui : 162 ; non : 34 ; abstention : 0 ; nul : 0 ; blanc : 0

***Le budget prévisionnel 2017 et les cotisations prévisionnelles 2017 sont adoptés.***

## 4/ Rapport du conseil exécutif de la commission d'enseignement, du comité de direction de l'institut de psychanalyse de Paris (avec le CFSO), et du comité de direction de l'institut de psychanalyste de Lyon

Les différents responsables (Alain Gibeault, Annick Sitbon et Emmanuelle Chervet) font la présentation du rapport de chacune des instances.

5/ Discussion générale sur l'ensemble des autres rapports en présence de chaque responsable

6/ Questions diverses.

Néant.

La séance est levée à 18h30.



Denys RIBAS  
Président



Clarisse BARUCH  
Secrétaire Générale